

Grenay ville dynamique



votre bulletin municipal

FÉVRIER 2023



www.grenay.fr

Edito

VOTRE PREFERENCE : UNE PETITE PISCINE MUNICIPALE !

6 000 questionnaires distribués, possibilité de répondre sur le site, prolongation jusqu'au vacances : au final un millier de réponses. Le projet de piscine municipale arrive en tête avec 52 % des suffrages, devant la piscine avec Bully à 32 % et le refus d'investissement dans une piscine 16 %.

L'obligation scolaire du savoir-nager pour nos enfants des écoles primaires et maternelles **pourra être respectée** et l'accueil des classes de 6ème du collège et des écoles du groupe scolaire Lamendin de Loos-en-Gohelle possible.

Pour être précis, la taxe foncière des propriétaires rapporte 1,25 million d'€, la taxe foncière des bailleurs sociaux 750 000€ et les dotations de l'État pour compenser les difficultés des familles défavorisées 2,6 millions d'€. Le taux de taxe foncière n'a pas été augmenté depuis 2006 et **à Grenay ce sont les dotations perçues en raison du nombre de familles en difficulté qui permettent de financer nos projets pour l'ensemble des habitants.**



Ce projet accueillera des groupes de 35 à 40 dans un bassin de 12,5m sur 8m avec une profondeur maximale de 1,5 m. Des créneaux permettront la pratique d'activités ludiques et sportives (bébés nageurs, aquagym,...) et l'accès des familles le samedi ou durant les vacances scolaires.

C'est ce projet ambitieux et innovant qui a retenu vos faveurs. Son coût sera de 1,5 à 2 millions d'€, le reste à charge de 300 à 400 000€ pour la ville.

Cette piscine implantée à la place du mini-golf facilitera l'accès des élèves. Pour les grandes sections de Prin et de Morieux, les 9 places de la ville suffiront.

Le bâtiment sera en matériaux bio-sourcés avec une eau sans chlore donc plus économique et plus écologique. Le reste à charge annuel sera de 40 à 60 000€.

Ce projet s'il est suivi par les financeurs : État, Région, Département, CALL et ARS verra le jour d'ici 2 ans.

Des réunions publiques vous présenteront l'avancement de ce beau projet et permettront de répondre à vos questions. Nos enfants méritent le meilleur.

Christelle Buissette
Maire adjointe à la vie éducative,
à l'enfance et à la jeunesse.

chantiers d'été

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 5 MAI 2023

> La municipalité propose à 12 jeunes lycéens-nes ou étudiants-es ainsi qu'à 12 jeunes recherchant un emploi (H/F) de travailler en contrat à durée déterminée de deux semaines du 10 au 21 juillet, du 24 juillet au 4 août et du 7 au 18 août.

> La municipalité recherche également un-e encadrant-e technique en contrat à durée déterminée du 1^{er} juin au 31 août. Ses missions seront d'encadrer des équipes de 8 jeunes par quinzaine pour participer à l'embellissement de la commune.

Une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum - vitae devra être envoyée avant le vendredi 5 mai 2023

à l'adresse suivante :

HOTEL DE VILLE - place Pasteur 62160 GRENAY

Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines

"Candidature à un chantier pas comme les autres 2023"

IMPORTANT : dans le curriculum vitae, il faut impérativement indiquer votre date de naissance, votre numéro de téléphone et la période de travail souhaitée.

Renseignements et informations : Médiathèque-Estaminet - 03 66 54 00 54



permis de louer



Vous possédez un logement ? Vous voulez louer votre bien ? N'oubliez pas de faire la demande de votre permis de louer. Mis en place par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) en lien avec la ville, le permis de louer est un dispositif établi dans 20 communes de la CALL. Afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des logements loués et de garantir au propriétaire l'état de son bien, la municipalité a décidé de prendre part à cette démarche depuis le 1er janvier 2023.

Le bien que les particuliers souhaitent louer doit se trouver dans un secteur défini par la ville, dans un périmètre comprenant, les rues Dupire, Guesde, Beaucamp, Jaurès, Basly, Degréaux, Lanoy, Lamendin ainsi que les places Pasteur et Breton.

Vous pouvez déposer au CCAS ou au service urbanisme le Cerfa, ainsi que les différents diagnostics (listés ci-dessous) qui seront ensuite transmis à la CALL. Une visite sera assurée par Citémétrie et la CALL vous fera parvenir la décision prise suite à cette visite. Le permis de louer doit être demandé à chaque renouvellement de location. Les locations faites depuis le 1^{er} janvier 2023, doivent être régularisées, à défaut des pénalités pourraient être envisagées.

Il est nécessaire de transmettre plusieurs documents pour l'obtenir : diagnostic performance énergétique ; diagnostic plomb pour un logement construit avant 1949 ; diagnostic amiante pour un bien construit avant le 1^{er} juillet 1997 et diagnostic électrique et gaz si l'installation date de plus de 15 ans.

Vous pouvez déposer ou envoyer vos documents par mail à permisdelouer@grenay.fr
Des plaquettes d'informations sont disponibles en mairie, au CCAS ou au service urbanisme.

EXPRESSION POLITIQUE

“communistes et républicains”

Un conseil municipal exceptionnel

Conseil municipal exceptionnel puisqu'il s'agissait d'évoquer les demandes de subventions pour la mini-piscine et pour l'achat du bâtiment pour les pompes funèbres municipales. L'opposition s'était excusée en raison d'un deuil, elle n'a pu apprendre que ses deux membres démissionnaires en décembre avaient finalement rejoint le groupe communistes et républicains.

Les 14 délibérations et la motion ont été adoptées à l'unanimité après les explications nécessaires et les réponses aux interrogations légitimes.

2 délibérations pour un tarif de 25€ la journée et sa régie ont été adoptées pour l'aire de camping-cars afin d'éviter d'avoir des propriétaires de véhicules qui ne respectent pas le règlement intérieur et prétendent rester aussi longtemps qu'ils le souhaitent.

6 délibérations concernant les demandes de subventions auprès de l'État pour la rénovation thermique de l'école Bince, la poursuite du programme photovoltaïque d'autoconsommation et le projet piscine car les premières centaines de réponses sur le sujet sont positives et pour ne pas rater les subventions 2023 il fallait les demander maintenant. Évidemment, si la consultation était finalement négative nous annulerions ces demandes. Et, sans les subventions attendues, le projet serait reporté car ces subventions sont indispensables comme celles faites à la Région et au Département.

Une délibération actant le maintien de la garantie d'emprunt communale suite au transfert du foyer des Glycines de la SIA vers Axentia, société HLM du même groupe que la SIA. 1 délibération en admission de créances éteintes, 1 pour le partage de la taxe foncière entre la commune et la CALL pour les zones d'activité économiques et 1 de 1000€ à l'AMF62 pour soutenir la commune de Bihucourt suite à la tornade.

Il restait donc les 2 délibérations concernant l'achat des pompes funèbres Sauvage au 8 place Pasteur (320 000€ si accord des Domaines) et la création d'une société publique industrielle et commerciale pour faire fonctionner cette régie municipale. Un agent municipal a passé les examens pour avoir les habilitations nécessaires pour être conseiller funéraire, un autre devrait nous rejoindre, des agents municipaux seront formés pour être porteurs-chauffeurs afin d'offrir à la population grenaysienne un service au meilleur prix. La commune utilisera de l'autofinancement pour cette acquisition et la Régie municipale paiera un loyer pour rembourser.

Le conseil s'est terminé par l'adoption d'une motion demandant à ce qu'Henri Barbusse soit au Panthéon. Henri Barbusse a été un militant de la paix. Soldat durant la Première Guerre Mondiale, il a écrit le Feu qui a reçu le prix Goncourt en 1916 et toute sa vie de militant communiste il a prôné l'impérieuse nécessité de la Paix entre les peuples. C'est donc sous le buste de Jean Jaurès assassiné le 31 juillet 1914 car il dénonçait la guerre que nous avons demandé au président de la République qu'Henri Barbusse soit au Panthéon national.

“Grenay, bleu marine”

Absents en raison d'un deuil.

LENS-LIÉVIN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
RENDEZ-VOUS
EXPOSITION
TERRITOIRE
EN MOUVEMENT

Exposition "Territoire en mouvement", du 28 février au 28 avril 2023

L'exposition "Territoire en mouvement" a été conçue par le Pays d'Art et d'Histoire de l'agglomération de Lens-Liévin. Consacrée aux grands projets contemporains de l'agglomération en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage. Présentée sur différents lieux du territoire jusque juin 2023, elle sera visible du 28 février au 28 avril 2023 à la Médiathèque-Estaminet.

Deux brochures d'accompagnement sont disponibles : *Parcours pour les plus grands* et *Explorateurs pour toute la famille*. Dans ce dernier, vous devrez reconstituer le jeu des 7 familles "Territoire en mouvement".



Mercredi 8 mars 2023 à 18h30
Les conférences d'art de la FRAM. Le paysage, la nature en question par François Legendre

Pourquoi représenter le monde ? Celui que l'on voit et celui qui nous échappe ? Comment en percevoir l'étendue et mieux le deviner ? En apprécier la beauté et en toucher l'inconnu ? Cette conférence est un voyage dans l'histoire du paysage, de l'Antiquité à nos jours, depuis les nouveaux horizons de la Renaissance aux paysages moralisés du dix-septième siècle, de la poésie classique à la lumière libérée du paysage moderne.

Public à partir de 12 ans, réservation nécessaire

à noter

18 février : Salle des Fêtes: repas dansant organisé par l'Union sportive de Grenay

Samedi 4 mars : Marché aux puces Bd de Dinant et place d'Artois organisé par le Club Colombophile

Dimanche 5 mars : à 12h Repas PCF salle des Fêtes

Samedi 11 mars : Bourses aux vêtements organisé par L'APEI (Foyer les Glycines)

UN GESTE SIMPLE ET RESPONSABLE POUR UNE VILLE PROPRE

La ville de Grenay met à votre disposition **gratuitement** un **kit de ramassage de déjections**.

- à la mairie
- à la Médiathèque-Estaminet
- aux services techniques
- au CCAS

Plus de renseignements au 03 66 54 00 54

Ville de Grenay

PALME D'OR FESTIVAL DE CANNES

Grenay Médiathèque Estaminet

Tu as au moins 16 ans et tu habites à Grenay. Les images et le cinéma t'intéressent ? Tu veux t'impliquer dans un projet au sein de la ville et monter les marches du festival de Cannes en mai prochain ?

Alors appelle vite à la Médiathèque-Estaminet au 03 66 54 00 54
 Attention les places sont très limitées



espace culturel Ronny Coutteure



MERCREDI 01 MARS 19H

PROJECTION + DÉBATS
CINÉSANDWICHS
LES SÉNÉGAISES ET LA SÉNÉGAULOISE

Thème : Identité et Exil
 Réalisation : Alice Diop
 Durée : 56 minutes - 2007



MERCREDI 08 MARS 14H30

THÉÂTRE MUSICAL
CHLOÉ LACAN
J'AURAIS AIMÉ SAVOIR CE QUE ÇA FAIT D'ÊTRE LIBRE

Spectacle offert en priorité aux Grenaysiennes à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes



VEN. 10 MARS 20H30

MUSIQUE BLUES
BAÏ KAMARA JR & THE VOODOO SNIFFERS



DIM. 12 MARS 16H

SLAM
LAS LLORONAS SOAKED